

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III L'élection de Benoît XV (page d'histoire). — IV Le témoignage de la science sur l'âme. — V Prières laudatives exécutées dans la cérémonie du couronnement du pape. — VI Les Frères des Ecoles Chrétiennes offrent leurs services au Ministre de la guerre. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 18 octobre

Messe de saint Luc, 2e cl.; mém. du 20e dim., et de la Pureté de Marie; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Pierre d'Alcantara, 2o du dim., 3o de la Pureté.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 25 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 21 octobre, saint Viateur (Outremont); du 24, saint Raphael (Ile Bizard); du 28, saints Simon et Jude (Charlemagne).

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 octobre, saint Viateur (South Indian); du 23, saint Rédempteur (Hull); du 24, saint Raphael (Burbridge).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 28 octobre, saints Simon et Jude.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 21 octobre, sainte Ursule; du 29, saint Narcisse.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 octobre, saint Raphael (Bury).

Diocèse de Pembroke. — Du 19 octobre, saint Pierre d'Alcantara (Thorn); du 24, saint Raphael (Springtown); du 29, saint Narcisse (Rockliff).

Diocèse de Valleyfield. — Du 23 octobre, saint Rédempteur.

Diocèse de Joliette. — Du 22 octobre, sainte Marie Salomé; du 30, saint Alphonse Rodriguez.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 24 octobre, saint Raphael (Burbridge).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 21 octobre, saint Hilarion (Cobalt).

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Septembre 1914.

LA conflagration qui embrase en ce moment presque toute l'Europe, laisse difficilement l'attention s'égarer sur d'autres sujets. En effet l'Europe est divisée en deux camps et les masses en présence sont tellement imposantes, et par leur nombre, et par les moyens de destruction dont elles disposent, qu'on ne peut songer sans effroi aux conséquences matérielles et morales qui vont en résulter. Je ne parle pas seulement de la suspension, momentanée on l'espère, de la vie commerciale et industrielle, mais surtout des résultats, quand les peuples épuisés s'asseoiront, plantant le rameau d'olivier sur des monceaux de cadavres arrosés de fleuves de sang. La carte de l'Europe, quelle que soit l'issue de la guerre, sera certainement remaniée. Mais comme si cela ne suffisait point, voilà que l'Extrême-Orient s'ébranle et que le Japon se place aux côtés de l'Angleterre. Le Canada d'une part, le Japon de l'autre, voilà les deux antipodes qui s'unissent dans un but commun.

Pourvu que Dieu fasse son oeuvre dans toutes ces machinations humaines et que par ce moyen, brutal il est vrai, mais parfois nécessaire, il sauve beaucoup d'âmes ! C'est le but pour lequel, catholiques, nous devons tous prier. Puisque nous n'avons pu éviter les horreurs de la guerre, prions Dieu pour qu'elle serve à ses desseins de justice et surtout de miséricorde.

• • •

Habemus pontificem. C'est le cri qui résonnait ce matin (3 septembre) du haut de la *loggia* de Saint-Pierre, et qui était accueilli par les applaudissements de la foule massée devant la vieille basilique. Ces applaudissements avaient une

triple signification. D'abord le veuvage de l'Eglise était terminé, et c'était le premier facteur de cette joie catholique. Puis, le pape est un Italien ! Si l'on se rappelle les bruits qui couraient, et qu'enregistraient les journaux, beaucoup croyaient ou craignaient que le successeur de Pie X ne fût un étranger. La crainte était irraisonnée, il est vrai, mais la peur ne raisonne pas et les choses les plus absurdes peuvent s'implanter dans une cervelle avec une telle force que les arguments les plus serrés ne l'en sauraient déloger. On raisonne contre des idées, on ne raisonne point contre des impressions, et la peur n'est au fond qu'une impression. Enfin, le troisième facteur de cette joie populaire était pour l'élu, le nouveau Souverain-Pontife, très connu à Rome où il a exercé, depuis 1887, des charges importantes sous le cardinal Rampolla, que Pie X au reste lui avait continuées jusqu'à son élection sur le siège de Bologne.

Juger le nouveau pape serait non seulement prématuré, mais souverainement inconvenant. Quand Dieu fait asseoir son Vicaire sur le siège de Pierre, il lui donne d'une façon toute spéciale l'assistance de son esprit divin, et c'est sous cette influence que le nouveau pontife gouverne l'Eglise qui lui est confiée. On peut cependant dire quelque chose qui se rapporte plus au passé qu'au présent, et essayer ainsi de deviner ce que sera le nouveau pape. Ce ne sont, il est vrai, que des conjectures plus ou moins plausibles, des déductions plus ou moins logiques, mais si on les prend telles qu'elles sont en réalité, ces constatations peuvent être intéressantes.

Et d'abord, pourquoi ce nom de Benoit XV ? — Remarquons, en premier lieu, que ce nom est la contradiction de la prophétie de sainte Justine de Padoue, qui prétendait doubler la prophétie de saint Malachie sur la suite des papes et donner, non seulement leur devise, mais le nom et une sentence en général aussi imprécise qu'insignifiante ! Cette prophétie

fut publiée en 1899 par le vicomte Oscar de Poli, dans une petite revue bretonne. Il avait dit en avoir pris le texte à la *Bibliothèque nationale* de Paris, mais n'avait indiqué ni le fonds, ni la cote du manuscrit. On essaya bien des recherches qui donnèrent toutes un résultat négatif. Or, d'après cette prophétie, si le successeur de Léon XIII devait s'appeler Pie X, ce qui était assez facile à prévoir, le successeur de Pie X devait être Paul VI. Cependant nous avons Benoit XV. — Pourquoi le cardinal della Chiesa a-t-il pris ce nom ? Il est assez facile de répondre. Benoit XIV — le cardinal Lambertini — qui a jeté sur le trône pontifical un si vif éclat, était, avant son élection au siège de Pierre, archevêque de Bologne. Or, le cardinal della Chiesa avait été fait, il y a sept ans, archevêque de Bologne. La grande figure de Lambertini, dont il s'efforça d'imiter les vertus, fut naturellement l'idéal qu'il chercha à reproduire. Elevé à son tour sur le siège de Pierre, il ne pouvait choisir un modèle plus pur, ni un guide plus éclairé, et c'est pour cela qu'il a pris le nom de Benoit XV.

Maintenant pourquoi les cardinaux ont-ils choisi le cardinal della Chiesa ? Ce choix semble d'autant plus extraordinaire que Mgr della Chiesa est relativement jeune, ayant à peine soixante ans. De plus, il n'était cardinal de la Sainte Eglise que depuis trois mois et quelques jours, et rien ne semblait le désigner particulièrement à l'attention de ses éminents collègues. On mettait en avant les noms des cardinaux Maffi, Ferrata ; on ne pensait pas à l'archevêque de Bologne. Ce que je vais dire est peut-être imprudent de ma part, car, ne pouvant abuser des confidences, il me faut les remplacer par des raisonnements et des déductions aussi logiques que possible. Enfin, voici quel aurait été, en prenant les choses humainement, le *processus* de l'élection du nouveau pape.

Il est un fait absolument hors de doute, c'est que, s'il avait

vécu, le cardinal Rampolla aurait passé haut la main, et peut-être au premier tour. Les onze ans de sa retraite active, pendant lesquels, tout en s'occupant de ses importantes fonctions, il honora le Sacré-Collège par la dignité de sa vie, sa réserve et son zèle, lui avaient gagné même les cardinaux qui, à l'origine, avaient été hostiles à sa candidature. Il était donc le futur pape. Mais il mourut, et — on peut l'affirmer, car les témoignages sont assez probants bien qu'il leur manque la force juridique — empoisonné par un de ses domestiques. Les causes sont connues et doivent se rechercher uniquement dans des intérêts de famille que le testament du défunt (il a été supprimé) aurait dérangés. Cette mort jeta le désarroi dans le Sacré-Collège qui se trouvait sans candidat et, semble-t-il, sans indication. Le pape Pie X, dans le dernier consistoire du 25 mai, avait créé cardinal l'archevêque de Bologne. L'archevêque méritait ces honneurs, et par la dignité de sa vie archiepiscopale, et par les services qu'il avait rendus au Saint-Siège sous le cardinal Rampolla, dont il était le Benjamin, et sous Pie X, qui lui avait continué la confiance de Léon XIII. Mais, en prenant cette nomination sous ce point de vue spécial de candidat à la tiare, il faut bien dire qu'elle passa inaperçue. Le conclave s'ouvrit et voici, non pas ce qui est arrivé, mais ce qui a dû arriver. Le cardinal Rampolla avait, comme on l'a dit, toute la confiance du Sacré-Collège qui l'aurait élu. La mort l'avait fauché, mais il avait, sinon un successeur, au moins un héritier. Mgr della Chiesa avait accompagné à Madrid Mgr Rampolla nommé nonce en Espagne, l'avait suivi à Rome, avait été immédiatement attaché à la Secrétairerie d'Etat et en avait rempli successivement toutes les charges jusqu'à celle de Substitut. Il était de plus le confident intime du cardinal Rampolla, son *alter ego*, jouissait de toute sa confiance, qu'il méritait d'ailleurs, non seulement par son attachement et sa fidélité, mais aussi par les éminentes

qualités dont il était pourvu et qu'il avait presque chaque jour occasion de mettre en évidence. Les cardinaux savaient donc quel homme ils choisissaient et son passé, qui était connu, répondait en quelque sorte de son avenir. Avec lui, il n'y avait point de surprise possible; sa vie était claire et nette comme celle de son maître. Les cardinaux, qui auraient voulu voter pour Rampolla, voteraient pour celui qui, mieux que personne, le représentait et le continuait. Tel est, à mon avis, ce qui a porté les cardinaux à voter pour Mgr della Chiesa, bien qu'il eût à peine trois mois de cardinalat.

A ce sujet, il est bon de se rappeler que Léon XIII est mort le 20 juillet, que le conclave qui a suivi s'est ouvert le 1 août, et que Pie X a été élu le 4 au matin. Pie X, lui, est mort le 20 août, le conclave s'est ouvert le 1 septembre et Benoit XV a été élu le 3 au matin, le conclave n'ayant eu que *cinq* scrutins au lieu de *sept* comme pour Pie X. Mais le conclave qui élut Pie IX fut encore plus rapide ! Il ne dura que deux jours, n'eut que *quatre* scrutins, et cette rapidité inattendue empêcha le cardinal de Gaisruh, archevêque de Milan, d'arriver à Rome porter le *veto* dont il était chargé contre l'élection du cardinal Mastai Ferretti, jugé par le gouvernement de Vienne hostile à l'Autriche. Il y a eu encore, sans remonter bien haut, un conclave plus rapide. Ce fut celui qui porta sur la chaire de Pierre le cardinal Ludovisi, qui prit le nom de Grégoire XV et gouverna l'Eglise deux ans et un mois (1621-1623). Ce conclave ne dura qu'un seul jour.

Après l'élection, quand le pape l'a acceptée et a indiqué le nom qu'il prendra, a lieu ce qu'on appelle la première *adoration* des cardinaux. Ce mot *adoration* doit être pris au sens large et non point dans le sens précis d'honneur dû à la divinité : il signifie acte d'hommage et de respect. C'est ainsi que nous lisons dans le livre d'Esther, que cette reine, entrant chez le roi Assuerus, *adora* l'extrémité du sceptre que celui-ci

lui tendait. Benoit XV s'est assis sur un fauteuil placé sur les gradins de l'autel de la Sixtine, et appuyé contre celui-ci. L'ancien rite, modifié pour des raisons, je crois, de commodité, était bien plus expressif. Le nouveau pape s'asseyait sur l'autel lui-même — *Petra autem erat Christus !* De cette position on pouvait conclure à une identification plus complète entre Notre-Seigneur et celui qui en tient lieu sur la terre.

L'élection du pape a passé presque inaperçue au milieu du tumulte des armées et des bruits de la guerre. C'est une conflagration générale, et le mot *religio depopulata* de la prophétie de saint Malachie indique bien les circonstances tragiques dans lesquelles s'est faite cette élection. Il est certain que, comme Pie X, le nouveau pape cherchera à se faire le médiateur de la paix. Sa voix pourra-t-elle être entendue au milieu du fracas des batailles et du choc formidable des armées ? Si au moins le gouvernement français voulait invoquer Dieu !

DON ALESSANDRO.

L'ELECTION DE BENOIT XV

(Page d'histoire)

DES que le scrutin fut achevé et fut définitif, Mgr Boggiani, secrétaire du conclave, avec les maîtres des cérémonies et le sacriste, fut introduit dans la chapelle sixtine. Le cardinal-doyen, avec les doyens des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres, s'inclina devant le siège du cardinal della Chiesa, et, dans les formes rituelles, lui demanda s'il acceptait le pontificat. Sur la réponse affirmative du nouveau Pontife, les baldaquins établis au-dessus des sièges des cardinaux furent abaissés, celui du cardinal della Chiesa restant en place. Sur la demande du cardinal-doyen, le nouveau pape déclara prendre le nom de Benoit XV.

Mgr Boggiani, assisté des cérémoniers, rédigea l'acte officiel de l'élection et de l'acceptation. Les conclavistes furent alors introduits dans la chapelle sixtine avec le nouveau pape, qu'ils accompagnèrent dans le cabinet de la vestition, où il revêtit des bas blancs, des souliers rouges, un habit blanc, puis un rochet et une mozette rouge. Le cardinal della Volpe, doyen des diaeres, lui imposa l'étole rouge, brodée d'or. Le pape rentra ensuite dans la chapelle sixtine, s'assit sur son trône, sur la dernière marche de l'autel, pour recevoir l'acte d'adoration des cardinaux qui, d'abord, lui baisèrent les pieds, puis la main. Enfin, le pape leur donna l'accolade et sa bénédiction. Mgr della Volpe mit alors au doigt du pape l'anneau du Pêcheur que le pontife remit ensuite à Mgr Damico pour y faire graver son nom. Le pape sortit de la chapelle sixtine et se rendit dans ses appartements.

— A 11.25 heures, le maître des cérémonies, Mgr Respighi, parut au balcon central de la façade de Saint-Pierre et fit étendre un tapis rouge.

La foule comprit et plusieurs milliers de personnes applaudirent vivement.

A 11.35 heures, le cardinal della Volpe, doyen de l'ordre des diaeres, parut au balcon, ayant à sa droite Mgr Capotosti portant la croix du pape, et prononça la formule rituelle, annonçant l'élection du cardinal della Chiesa et ajoutant qu'il avait choisi le nom de Benoit XV.

La foule qui était sur la place applaudit chaleureusement et entra ensuite dans la basilique pour attendre la première bénédiction du nouveau Pontife.

A 11.45 heures, le nouveau pape Benoit XV se montra au balcon intérieur de la basilique Saint-Pierre. Un drap de velours rouge à franges d'or avait été disposé sur la balustrade. La foule massée devant la basilique applaudit chaleureusement aussitôt que le Saint-Père parut en habits pontifi-

eaux. Après les cérémonies rituelles, il donna la bénédiction apostolique que les fidèles reçurent agenouillés. Puis, le Saint-Père rentra dans ses appartements salué par les acclamations de la foule.

Après la proclamation, Mgr Misciatelli et le maréchal du conclave, le prince Chigi, ont ouvert l'entrée de la cour Saint-Damase pour faire passer la garde palatine, la garde suisse et les gendarmes, qui ont repris leur service à l'intérieur du palais.

A leur arrivée, les cardinaux américains O'Connell et Gibbons ont été introduits en présence du pape. Pendant que l'on annonçait l'élection du pape, on a remarqué la présence des soeurs de Pie X aux fenêtres de leur habitation sur la place Saint-Pierre.

Les cloches de toutes les églises de Rome ont joyeusement sonné pendant une heure. Le temps était splendide. Une grande animation régnait sur la place Saint-Pierre.

Le pape habite au dernier étage du Vatican le quartier déjà occupé par Pie X.

Benoit XV a accordé dans la soirée quelques audiences. Il a eu pour tout le monde des paroles pleines d'affabilité.

L'écusson du nouveau pape porte une croix de Malte. Le cardinal della Chiesa appartenait à l'ordre des Chevaliers de Malte. Le pape a télégraphié sa bénédiction à la ville de Bologne et aussi à Gênes où il est né.

Le *Corriere d'Italia* constate que, au moment où le cardinal camerlingue se présenta dans la *loggia* du Vatican pour annoncer l'élection du Souverain-Pontife, on entendit, au milieu du silence de la foule, les ordres donnés par les officiers italiens de présenter les armes. Les soldats italiens, dans la position de l'immobilité, rendirent ainsi le premier hommage de l'Italie à Benoit XV.

LE TEMOIGNAGE DE LA SCIENCE SUR L'ÂME

“ Le corps humain est un composé de matières qui se renouvellent incessamment. Toutes les parties du corps sont soumises à un perpétuel mouvement de transformation. Chaque jour vous perdez un peu de votre être physique, et vous remplacez par l'alimentation ce que vous perdez. Si bien que dans un espace de huit années environ, votre chair, vos os, sont remplacés par une nouvelle chair, par de nouveaux os, qui, petit à petit, se sont substitués aux anciens par suite de ces alluvions successives. La main avec laquelle vous écrivez aujourd'hui, n'est pas du tout composée des mêmes molécules qu'il y a huit ans. La forme est la même, mais c'est une nouvelle substance qui la remplit. Ce que je dis de la main, je le dirai du cerveau. Votre boîte crânienne n'est pas occupée par la même matière cérébrale qu'il y a huit ans.

“ Ceci posé, puisque tout change dans votre cerveau en huit années, comment se fait-il que vous vous souveniez parfaitement de choses que vous avez vues, entendues, apprises, il y a plus de huit ans ? Si ces choses se sont — comme le prétendent certains physiologistes — logées, incrustées dans les lobes de votre cerveau, comment se fait-il qu'elles survivent à la disparition absolue de ces lobes ? Ces lobes ne sont plus les mêmes qu'il y a huit ans, et pourtant votre mémoire a gardé intact son dépôt.

“ C'est donc qu'il y a autre chose dans l'homme que la matière, c'est donc qu'il y a quelque chose dans l'homme que la matière, c'est donc qu'il y a quelque chose *d'immatériel, de permanent, de toujours présent, d'indépendant de la matière*. Ce quelque chose, c'est l'âme. ”

Cette démonstration de l'existence de l'âme est du plus grand physiologiste du siècle dernier, Claude Bernard.

(1)
(2)
par
(3)
(4)

PRIERES LAUDATIVES

EXECUTEES DANS LA CEREMONIE DU COURONNEMENT DU PAPE

Diaconus. — Exaudi Christe ⁽¹⁾. — *Chorus.* — Sanctissimo Domino Nostro Benedicto a Deo decreto Summo Pontifici et universali Papæ vita (*ter*) ⁽²⁾.

D.—Salvator mundi ⁽³⁾.

C.—Tu illum adjuva ⁽⁴⁾.

D.—Sancta Maria,

C.—Tu illum adjuva.

Sancte Michael,

“ “

Sancte Gabriel,

“ “

Sancte Raphael,

“ “

Sancte Joannes-Baptista,

“ “

Sancte Joseph,

“ “

Sancte Petre,

“ “

Sancte Paule,

“ “

Sancte Andrea,

“ “

Sancte Jacobe,

“ “

Sancte Stephane,

“ “

Sancte Leo,

“ “

Sancte Gregori,

“ “

Sancte Basiil,

“ “

Sancte Petroni,

“ “

Sancte Benedicte,

“ “

Sancte Dominice,

“ “

Sancta Agnes,

“ “

Sancta Caecilia,

“ “

Sancta Lucia,

“ “

Kyrie eleison,

“ “

Christe eleison,

“ “

Kyrie eleison,

“ “

⁽¹⁾ *Le Diacon.* — Christ, exaucez-nous.

⁽²⁾ *Le Choeur.* — Vive notre très saint Seigneur Benoit, choisi par Dieu pour Pontife suprême et Pape universel (3 fois).

⁽³⁾ *Le Diacon.* — Sauveur du monde.

⁽⁴⁾ *Le Choeur.* — Aidez-le.

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES
OFFRENT LEURS SERVICES AU MINISTRE
DE LA GUERRE



Le secrétaire général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes (78, rue de Sèvres), vient d'écrire au Ministre de la Guerre la très belle lettre qui suit. Les nobles sentiments qu'elle exprime n'étonneront pas ceux qui connaissent les Frères des Ecoles chrétiennes.

“ Monsieur le Ministre,

“ Au moment où toutes les énergies nationales s'unissent dans un patriotique effort pour assurer la défense de notre cher pays, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, fidèle à ses traditions, veut offrir au gouvernement son modeste concours en vue de participer suivant ses moyens à l'oeuvre de salut qui s'impose à tous comme un devoir sacré.

“ A la vérité, Monsieur le Ministre, nos Frères, de 20 à 48 ans, accourus déjà par centaines de l'étranger où ils travaillaient au rayonnement de la culture française, se trouvent en ce moment sous les drapeaux pour y partager la mission et les périls de leurs compagnons d'armes; mais le service du pays comporte une diversité de rôles qui permet d'utiliser toutes les bonnes volontés. ”

L'Institut met ensuite à la disposition du ministre l'immeuble qu'il possède à Athismons (Seine-et-Oise) et pouvant recevoir 200 blessés convalescents.

Il offre aussi tous ses membres valides, non enrôlés sous les drapeaux, comme aide-ambulanciers dans la même maison.

La proposition de l'Institut vient d'être agréée par le gouvernement français.

Sur beaucoup d'autres points du territoire, à Valence, près Bordeaux, à Avignon, etc., l'Institut continue très honorablement ses traditions de dévouement patriotique.

A Paris, le personnel du siège social de la rue de Sèvres s'est chargé du service de nuit de l'ambulance de la Croix-Rouge, organisée dans le populaire établissement de Saint-Nicolas de la rue de Vaugirard.

A Lyon, dans le vaste local du noviciat de l'Institut, des salles nombreuses ont été affectées à une ambulance dont le personnel des Frères assure le fonctionnement.

Il en est de même en Belgique dans le grand pensionnat des Frères de Froyennes, près de Tournai, à Lembeq-les-Hal, à Momignies, près de la frontière, et sur beaucoup d'autres points.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

BREVIAIRE NOUVEAU

J'ai acheté dernièrement un bréviaire nouveau qu'on dit complet et définitif, et cependant je remarque avec étonnement, qu'il ne contient plus le supplément avec nos offices de sainte Philomène, du saint Coeur de Marie, de saint Pierre Claver, etc. On me dit que ces offices ne sont plus insérés dans le bréviaire. Est-ce le cas? Faudra-t-il donc avoir autant de feuillets séparés pour ces offices?

Non, on n'aura pas l'ennui d'avoir des offices particuliers non compris dans le bréviaire. Cette édition de 1914 du bréviaire a été rédigée par la Congrégation des Rites et imprimée à la typographie du Vatican. Tous les éditeurs de bréviaire l'ont reproduite exactement. C'est donc la Congrégation qui

a retranché les offices du supplément soit général (*pro aliquibus locis*), soit propre aux trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, approuvé en 1892. C'est pour obéir à une ancienne règle remise dernièrement en vigueur que la Congrégation n'accorde plus aux diocèses et aux communautés que l'office des saints qui ont eu quelque rapport avec eux, comme les saints qui ont vécu dans ces lieux, ou quelque autre office qu'elle juge légitime, comme celui de la sainte Famille, en ce pays. Pour arriver à son but plus sûrement, la Congrégation a ordonné que chaque diocèse et chaque communauté lui envoie, avant le mois d'avril de cette année, la liste des offices propres qu'ils veulent conserver. La demande de la province ecclésiastique de Montréal ne contenait, avec les offices de la Dédicace, des patrons de lieu et des titulaires de cathédrale, que les offres de la Sainte-Famille et des Saintes-Reliques qui ont été tous deux accordés. Désormais nous garderons l'office de la Sainte-Famille, sous le même rite de 2e classe, mais nous le ferons le 19 janvier au lieu du IIIe dimanche après l'Épiphanie, comme précédemment. De plus, nous ferons, sous le rite double majeur, le 5 novembre (à la place de l'office de l'octave de la Toussaint), celui des Saintes-Reliques conservées dans nos églises (les reliques renfermées dans les pierres d'autel suffisent pour les églises et chapelles qui n'en ont pas d'autres). Dès la fin d'avril de cette année, sur réception de la concession de notre nouveau calendrier approuvé le 23 mars, on a averti tous les éditeurs de bréviaire de vouloir bien relier à la fin des volumes destinés à Montréal ces deux offices. Comme ils sont dans les volumes d'automne et d'hiver, il n'y a aucun supplément dans ceux du printemps et de l'été. On peut donc se procurer en toute confiance un bréviaire de 1914, quelqu'en soit l'éditeur, français, belge, italien ou allemand.

INDULGENCE "TOTIES QUOTIES" LE 2 NOVEMBRE

Où peut-on se procurer des médailles de saint Benoît qui font gagner une indulgence plénière toties quoties le 2 novembre ?

On peut se procurer ces médailles chez les libraires et marchands d'ornements d'église de Montréal. Il y a deux médailles de saint Benoît, l'ancienne qui est ovale et la nouvelle qui est ronde et dite " médaille jubilaire ". C'est cette dernière qui jouit de l'indulgence dont on parle, et non l'ancienne. Mais la difficulté est moins de se procurer la médaille ronde de saint Benoît que de rencontrer un prêtre qui ait le pouvoir de la bénir. Tous ceux qui ont ce pouvoir pour l'ancienne ne l'ont pas de ce chef pour la nouvelle, mais on doit l'obtenir spécialement quoique la formule de bénédiction soit la même pour les deux médailles.

Toutefois nous avons maintenant un autre moyen de gagner cette indulgence *toties quoties* le 2 novembre. L'Eglise dans sa grande sollicitude pour les saintes âmes du purgatoire a multiplié, depuis quelques années, les faveurs de ce genre. C'est ainsi qu'elle a accordé une indulgence plénière *toties quoties* non seulement le 2 août, le 1er dimanche d'octobre, mais aussi aux églises de Servites, le 3e dimanche de septembre, à celles des Carmes, le 16 juillet, à celles des PP. du Saint-Sacrement, le jour de la solennité de la Fête-Dieu, à toutes celles où l'on fait les exercices du mois de juin, selon le mode prescrit par Pie X, le dernier dimanche de juin. Pie X a fait encore une concession plus ample, puisqu'elle est accordée à toutes les églises, les chapelles publiques et même semi-publiques, non pour quelques années, mais pour un temps indéfini (Congrégation du Saint-Office, section des indulgences, 24-25 juin 1914) : pour gagner cette précieuse indulgence, il n'y a qu'à se confesser, à communier n'importe où, puis à faire à ces églises ou chapelles une ou plusieurs visites accompagnées

chacune de quelque prière aux intentions du pape, à partir midi le 1er novembre jusqu'à minuit le 2 novembre. L'indulgence ne change pas de jour lorsque la Commémoraison des défunts est remise.

Il n'y a donc plus lieu de se préoccuper d'obtenir cette médaille jubilaire de saint Benoît, puisque à partir de cette année, on pourra, chaque année gagner cette riche indulgence sans posséder cette médaille.

MESSE DES QUARANTE-HEURES

Doit-on chanter le Gloria et le Credo aux messes des quarante-heures ou les omettre ? L'Ordo ne les mentionne pas.

Il faut distinguer les messes votives du Saint-Sacrement qu'on peut chanter le premier et le dernier jour et des autres messes comme celles du jour et celle qui est prescrite par l'Ordo pour le deuxième jour.

Pour la messe de la paix et autres chantées avec ornements de couleur violette, on ne dit ni *Gloria* ni *Credo* ; on ajoute le *Credo* (non le *Gloria*) le dimanche seulement. Lorsqu'il faut chanter la messe du jour à la place de celle des quarante heures, on suit les indications de l'*Ordo* à l'office même. En tout cas, quand c'est la messe votive du Saint-Sacrement, il faut chanter les deux jours le *Gloria* et le *Credo*. Malheureusement cette dernière indication a été supprimée par inadvertance dans les notes de l'*Ordo*, il y a deux ans, à l'occasion d'une nouvelle rédaction de ces notes, mais on l'y lisait en ce même endroit, avant cette époque. Cette omission a été constatée trop tard cette année pour qu'elle soit réparée dans l'*Ordo* de 1915 déjà imprimé, mais on y remédiera en 1916, si Dieu nous prête vie jusque-

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Ma-di,	20 octobre.	— Saint-André.
Je-u-i,	22 “	— Saint-Viateur.
Sam-edi,	24 “	— Terrebonne.